

Moniteur(trice) de ski

Nature du travail

-Enseigner les bons gestes : Moniteur de ski de fond ou de ski alpin, ce professionnel enseigne les secrets de sa discipline à des publics très variés. Il propose des formules adaptées aux besoins de chacun : cours individuels ou collectifs, à la journée ou à la demi-journée, stages... Étape après étape, il aide ses élèves à progresser et les accompagne parfois jusqu'à la compétition.

-Garantir la sécurité : Le moniteur de ski assume de lourdes responsabilités en matière de sécurité, particulièrement sur les pistes raides et dans les parcs à neige. Il transmet à ses élèves les règles de conduite à suivre sur les pistes et les informe des dangers de la montagne et du hors-piste. En cas d'avalanche, il peut être sollicité pour intervenir de toute urgence.

-Participer aux événements : En dehors des cours, le moniteur de ski assure toutes sortes de tâches techniques : traçage et piquetage des slaloms et des pistes nordiques, gestion des dossards, chronométrage, etc. Il participe aux compétitions et événements organisés par l'école de ski ou la station.

Compétences requises

-Ski alpin ou ski de fond : Le moniteur national de ski alpin enseigne les disciplines propres au ski alpin : ski de piste et hors-piste, surf des neiges, freeride, ski cross, télémark... De son côté, le moniteur national de ski de fond encadre les randonnées nordiques, le ski de fond de compétition, le biathlon, le saut à ski, le combiné nordique... Tous deux peuvent encadrer la raquette à neige et sont en mesure d'initier de jeunes débutants à la forme de ski qui ne constitue pas leur spécialité.

-Pédagogie et sécurité : En plus de se montrer rassurant et encourageant avec ses élèves, le moniteur doit être vigilant et parfaitement conscient des risques potentiels. Il sait aussi communiquer sa passion pour la montagne et répondre aux questions des vacanciers.

-Adaptabilité et sens du contact : Diversité des glisses, évolution rapide des matériels, développement des parcs à neige, émergence de l'handiski... Face à ces phénomènes, le moniteur doit sans cesse compléter sa formation et rester en phase avec l'évolution des pratiques. Proche de ses clients, il doit savoir établir avec eux un contact chaleureux : il est en effet le mieux placé pour leur donner envie de revenir dans la station

Accès au métier

Le BEES (brevet d'État d'éducateur sportif) 1er degré avec l'option correspondante confère à son titulaire le titre de moniteur national de ski alpin ou de ski nordique de fond. Dans chaque option, le test technique d'accès exige un très bon niveau en ski. Pour s'y présenter, il faut être âgé d'au moins 17 ans (pas de diplôme requis). La formation peut aussi s'effectuer en alternance. Le cursus complet s'obtient généralement en 5 ans.

À noter : le cursus de formation est en cours de rénovation. Les nouveaux diplômés d'État de ski-moniteur national de ski alpin ou nordique de fond seront reconnus à bac + 2.

Niveau bac

- BEES (brevet d'État d'éducateur sportif) 1er degré

Salaire

Salaire du débutant : A partir du Smic.

Un moniteur indépendant est payé en honoraires. Sa rémunération varie fortement selon la durée de la saison, la fréquentation de la station, mais aussi le statut professionnel.

Intégrer le marché du travail

-Cumuler les activités :Après la saison d'hiver, les moniteurs de ski sont contraints d'exercer un autre métier (voire deux pour un tiers d'entre eux), souvent dans le domaine sportif : accompagnateur en moyenne montagne, maître nageur-sauveteur, moniteur de parapente, golf ou voile... D'autres se tournent vers un secteur différent : commerce, agriculture, élevage, forêt, bâtiment, bois, hôtellerie...

-Un choix de vie difficile :Être natif de la région peut faciliter l'intégration dans une station. De même, exercer des activités complémentaires compatibles avec l'économie locale permet de s'installer à l'année sur un même territoire. Le caractère saisonnier de l'activité peut toutefois compliquer l'accès à un logement, surtout si l'on travaille le reste de l'année dans un lieu éloigné.

-Préparer sa reconversion :Avec de l'expérience, le moniteur peut devenir directeur d'une école de ski (une fonction qui ne s'exerce à plein temps que dans les grands établissements), conseiller technique (départemental ou régional), voire entraîneur national. Pour tous, la reconversion doit être envisagée à l'avance. Elle passe par une diversification ou un perfectionnement des compétences.